

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

ORDRE DU JOUR :

Présences.....	2
Actualités	5
Compétitions et Commission Technique	7
Coupe Jean-Claude Loubatière	7
Ligue 2	7
Coupe de la Ligue d'Occitanie	7
Coupe de la Parité	7
Championnat Régional Jeunes.....	7
Championnat d'Occitanie	8
Pôle Espoir.....	8
Point finance et trésorerie	9
Balance Générale au 19/09/2017	9
CNDS.....	10
Dotation pour les événements majeurs de la saison sportive	10
Licences B scolaires	10
Secteur Handicap	10
Actualisation du calendrier	10
Compétitions régionales	11
Stages d'arbitrage	11
Réunions statutaires	11
Annexe.....	12

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

Présences

Membres du Comité Directeur présents :

Régis Blanc, Stephen Boyd, Jean-Christophe Carpentier, Arnaud Coquelle, Françoise Cwiek Nguyen, Philippe Fabre, Christine Flear, Pierre Leblic, Frédéric Lemaire, Denis Nouvel, Philippe Pages, Marie-France Peyre, Marine Thuret.

Membres du Comité Directeur excusés :

Audrey Alonso, François Bressy, Nathalie Mosset, Adrian Nica, Philippe Pascal-Mousselard, Eric Prié, Nicolas Sanchez.

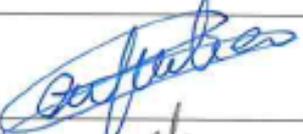
Invités :

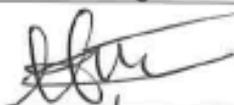
Elisabeth Ambrosino (Directrice du Handicap), Frédéric Dijoux (Directeur Technique Adjoint), Michel Grezels (Directeur des Scolaires), Frédéric Rivière (Site Internet), Patrice Vincens (Membre de la Commission Technique, Directeur de la Ligue 2, Chargé de mission auprès de Président afin d'identifier les zones exsangues d'activités échiquéennes).

Invités excusés :

Pierre Auréjac (Homologation-Responsable Elo), Loïc Cwiek (Directeur de l'Arbitrage), Pierre-Yves Gouiffes (Directeur des Scolaires Adjoint).

Ci-dessous, la liste d'émargement :

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
ALONSO	Audrey	Membre Comité Directeur Responsable Féminines	
AMBROSINO	Elisabeth	Directrice du Handicap	
AUREJAC	Pierre	Homologation-Responsable Elo	
BLANC	Régis	Trésorier	
BOYD	Stephen	Membre Comité Directeur Formation Homologation-Responsable Elo Adjoint	
BRESSY	François	2eme Vice Président	
CARPENTIER	Jean-Christophe	Membre Comité Directeur Directeur Technique	
COQUELLE	Amaud	Membre du Comité Directeur Commission de Discipline	
CWIEK	Françoise	1ere Vice Présidente	
CWIEK	Loïc	Directeur de l'Arbitrage	
DIJOUX	Frédéric	Directeur Technique Adjoint	
FABRE	Philippe	Secrétaire Général	
FLEAR	Christine	Membre du Comité Directeur	
GOUIFFES	Pierre-Yves	Directeur des Scolaires Adjoint	

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
GREZELS	Michel	Directeur des Scolaires	
LEBLIC	Pierre	Président	
LEMAIRE	Frédéric	Trésorier Adjoint	
MOSSET	Nathalie	Membre Comité Directeur Responsable Féminines Adjointe	
NICA	Adrian	Membre du Comité Directeur	
NOUVEL	Denis	Membre Comité Directeur Directeur des Jeunes Adjoint	
PAGES	Philippe	Membre du Comité Directeur	
PASCAL- MOUSSELDARD	Philippe	Membre Comité Directeur Directeur de l'Arbitrage Adjoint	
PEYRE	Marie-France	Membre du Comité Directeur	
PRIE	Eric	Membre du Comité Directeur	
RIVIERE	Frédéric	Site Internet	
SANCHEZ	Nicolas	Membre du Comité Directeur	
THURET	Marine	Secrétaire Générale Adjointe Directrice des Jeunes	
VINCENS	Patrice	Membre de la Commission Technique Chargé de mission (identification des zones exsangues d'activités échiquéennes)	

 <p>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012</p>	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU		
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)		
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY		

Actualités

Pierre Leblic a tenu, en préambule, à remercier le club d'échecs de Castelnaudary et en particulier son Président, Guillaume Pacini, d'avoir permis à cette réunion de Comité Directeur d'avoir lieu dans une ville assez centrale vis à vis des origines géographiques des personnes présentes.

Pierre Leblic a indiqué à l'assemblée que Philippe Pascal-Mousselard lui avait exprimé son souhait de démissionner du Comité Directeur de notre ligue. En effet, il a été élu depuis peu Président de Comité Départemental du Jeu d'Echecs de l'Hérault. Le temps accordé à cette nouvelle fonction ne lui permettant plus de libérer suffisamment de temps aux fonctions qu'il occupait au sein de notre ligue.

En conséquence, le siège vacant serait occupé par Jean-Paul Ariés (2^{ème} personne non élue de la liste menée par Pierre Leblic lors des élections du Comité Directeur de la Ligue des Echecs d'Occitanie du 25 septembre 2016).

Pierre Leblic a fait un résumé à l'assemblée des chiffres qui nous étaient communiqués régulièrement par notre fédération concernant les effectifs des licenciés :

- 2327 licences A,
- 4838 licences au total.

A la date de la réunion de ce Comité Directeur, nos effectifs sont en baisse de 0,68% (soit un effectif assez stable), alors que notre fédération enregistre une baisse significative de 3,27%.

Ces chiffres sont tout de même à relativiser car des licences en particulier B sont en attente d'être prises. Malgré tout, cette baisse d'effectif rejoint une tendance nationale.

Licences A + B	31/08/2016	31/08/2017	
Tarn	230	322	140,00%
Haute Pyrénées	198	266	134,34%
Lozère	92	120	130,43%
PO	289	339	117,30%
Ariège	16	18	112,50%
Tarn et Garonne	154	153	99,35%
Hérault	1337	1316	98,43%
Gard	436	414	94,95%
Haute Garonne	1062	964	90,77%
Gers	272	245	90,07%
Lot	164	139	84,76%
Aveyron	80	61	76,25%
Aude	653	481	73,66%
TOTAL	4983	4838	97,09%

Licences A	31/08/2016	31/08/2017	
Gard	188	221	117,55%
PO	150	169	112,67%
Lozère	29	32	110,34%
Hautes Pyrénées	120	125	104,17%
Tarn	130	135	103,85%
Hérault	608	620	101,97%
Ariège	15	15	100,00%
Haute Garonne	546	533	97,62%
Tarn et Garonne	73	71	97,26%
Lot	57	54	94,74%
Aveyron	43	40	93,02%
Gers	107	97	90,65%
Aude	275	213	77,45%
TOTAL	2341	2325	99,32%

Afin d'avoir une vision plus précise des créations et dissolutions de club, un point sera effectué dans le courant du mois d'octobre.

Pierre Leblic a fait l'annonce des événements suivants :

- Les prochains Championnats de France auront lieu à Nîmes,
- St Antonin Noble Val est candidate à l'accueil des Finales Scolaires concernant les Collèges,
- La ville d'Argelés pourrait être candidate à l'accueil des Championnats de France Jeunes 2019.

Notre ligue est extrêmement favorable à l'accueil, dans sa zone de compétence, d'événements d'envergure nationale.

Pierre Leblic a annoncé à l'assemblée que Céline Lagadic, correspondante au sein de notre fédération pour notre région, avait été licenciée par la F.F.E.

 <p>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012</p>	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

Compétitions et Commission Technique

Coupe Jean-Claude Loubatière

La Coupe Jean-Claude Loubatière va évoluer sur différents axes :

- Cadences de jeu,
- Prise en compte des parties pour le classement F.I.D.E.

Notre fédération communiquera auprès des clubs sur son site fédéral afin de préciser ces différentes évolutions.

Ligue 2

La Nationale 4 et la Ligue 1 ont tendance à provoquer un phénomène d'aspiration des équipes par le haut. Cela entraîne des difficultés concernant la Ligue 2.

En effet, il a été constaté que le nombre d'équipes inscrites cette saison en Ligue 2 était inférieur à celui de l'ancienne Régionale 2.

Différents facteurs complémentaires expliquent également ceci :

- Les faibles effectifs des clubs,
- La réticence des clubs de la Zone de Jeu Languedoc Roussillon qui craignent des déplacements plus lointains que lors de l'ancienne Régionale 2 qui était départementale.

La priorité étant d'inciter les clubs à s'inscrire en Ligue 2 afin de mettre un premier pas dans les compétitions par équipe, il a été unanimement considéré qu'il était nécessaire d'établir de la souplesse. Il a été décidé de proposer aux clubs de la Zone de Jeu Languedoc Roussillon d'avoir jusqu'au mois de novembre afin de s'inscrire. Cela permettra ainsi à chaque club de faire un état des lieux plus précis de ses effectifs.

Coupe de la Ligue d'Occitanie

Le règlement de la Coupe de la Ligue d'Occitanie a été adressé à chaque participant de cette assemblée. Il reprend les grandes lignes de l'ancienne Coupe Gilbert Rouède qui avait lieu dans l'ancienne Ligue Midi-Pyrénées des Echecs.

Il est à signaler que les équipes pourront entrer directement en Coupe de la Ligue d'Occitanie sans avoir au préalable participé à la Coupe de France.

Un lieu prestigieux sera recherché afin d'accueillir la finale.

Ce même lieu pourrait également accueillir à la même occasion une réunion du Comité Directeur.

Coupe de la Parité

La Coupe de la Parité rassemblant assez peu d'équipes, dans l'objectif de rendre cet événement plus intéressant pour les participants et les participantes, il a été décidé que cette compétition serait commune pour les Zones de Jeu Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Championnat Régional Jeunes

Deux Championnats existent actuellement pour les deux zones de jeu.

La volonté de notre ligue serait de converger vers un seul championnat commun.

Les règlements et les modalités d'organisation étant très différents dans l'état actuel des choses,

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

deux championnats distincts vont exister pour l'instant.

La difficulté que présente cette actuelle formule est l'impossibilité de pouvoir ainsi désigner un Champion de Ligue (elle ne peut que permettre de décerner des titres de Champion de chaque zone de jeu).

La possibilité de pouvoir organiser un tournoi permettant de décerner un titre de Champion de Ligue entre les meilleurs de chaque zone de jeu sera étudiée. Pierre Leblic va examiner attentivement le calendrier en vue de faire des propositions sur ce sujet.

Championnat d'Occitanie

Dans l'objectif de créer un événement d'ampleur et populaire, la possibilité d'organiser un Championnat d'Occitanie sera examinée et des propositions seront faites.

Pôle Espoir

La subvention accordée par le C.N.D.S. va permettre la mise en place concrète d'un Pôle Espoir (à l'image de l'initiative qui était menée jusqu'à présent dans la Ligue Languedoc-Roussillon).

Marine Thuret a présenté les modalités de ce nouveau Pôle Espoir.

Une liste des membres de ce Pôle Espoir sera publiée entre le 10 et le 15 octobre.

Chacun disposera d'un budget qui pourra varier en fonction des finances de notre ligue.

Ce financement devra être utilisé pour le remboursement de certains frais engagés afin d'assurer la progression.

Ces frais pourront être remboursés à hauteur du montant prévu, sous réserve de justificatifs.

En cas de cours particuliers, les entraîneurs devront s'engager à remplir certains documents afin qu'un suivi des séances d'entraînement puisse être vérifié par notre ligue.

Les demandes de remboursement devront être faites auprès du Trésorier de la ligue et du Responsable du Pôle Espoir. Afin de ne pas trop alourdir le travail de trésorerie sur ce point, il sera demandé de regrouper ces demandes.

La mise en place d'une « Charte » sera envisagée afin de responsabiliser nos jeunes représentants au respect de quelques engagements en échange de ces aides accordées.

Un document précisant toutes ces modalités sera communiqué.

 LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU	
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)	
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY	

Point finance et trésorerie

Balance Générale au 19/09/2017

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
1024	Apports sans droit de reprise	463,37	17 816,89	-17 353,52
	Total Classe 1	463,37	17 816,89	-17 353,52
512	Banques	75 237,84	66 339,45	8 898,39
5121	COMPTE SUR LIVRET	35 096,98	7 000,00	28 096,98
	Total Classe 5	110 334,82	73 339,45	36 995,37
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 538,49		3 538,49
6064	Fournitures administratives	179,04		179,04
6068	marchandises trophées fleurs	1 589,40		1 589,40
6132	Locations immobilières	1 092,00		1 092,00
621	Arbitrage	1 598,55		1 598,55
6222	Pôle Espoir	6 600,00		6 600,00
6231	Site Internet, Annonces et insertions	531,97		531,97
6251	Déplacements	12 258,15		12 258,15
6256	Hébergement	285,92		285,92
6257	Réceptions	345,40		345,40
627	Services bancaires et assimilés	260,21		260,21
6284	ORGANISATION STAGES ET FORMATIONS	803,79		803,79
628411	DIFFE DAFTE DEFFE	275,00		275,00
62843	ORGANISATIONS DE STAGES ET FORMATIONS	1 020,00		1 020,00
6511	Reversement licences	6 563,03		6 563,03
65111	licences d été	199,00		199,00
6511A	REVERSEMENT SOLDE AUDE	1 495,88		1 495,88
6511S	LICENCES B SCOLAIRES	494,00		494,00
6581	AIDES AUX COMPETITONS	3 300,00		3 300,00
65811	AIDES AUX CLUBS FINALES NATIONALES	1 000,00		1 000,00
6581AC	Scolaire académique aide à l'organisateur	172,00		172,00
	Total Classe 6	43 601,83	0,00	43 601,83
7088	Autres produits d'activités annexes		12 540,75	-12 540,75
7402	CNDS		7 000,00	-7 000,00
7441	REGION		2 000,00	-2 000,00
751	Reversement Licences		35 705,00	-35 705,00
754	Collectes		1 725,75	-1 725,75
7585	Inscriptions compétitions		4 092,00	-4 092,00
761	Produits des participations		96,98	-96,98
7711	Produits exceptionnel		83,20	-83,20
	Total Classe 7	0,00	63 243,68	-63 243,68
Total Balance		154 400,02	154 400,02	0,00
Total des comptes de Bilan		110 798,19	91 156,34	19 641,85
Total des comptes de Résultat		43 601,83	63 243,68	-19 641,85

 <p>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012</p>	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

CNDS

Une somme de 7000 € a été accordée par le CNDS :

- Maintien et développement de l'emploi d'encadrant par le Pôle Espoir : 1500 €,
- Formation des dirigeants, arbitres et animateurs : 2500 €,
- Favorisation de la pratique féminine en milieu défavorisé : 3000 €.

Dotation pour les événements majeurs de la saison sportive

Un document présentant des propositions d'aide financière et matérielle de notre ligue a été présenté à l'assemblée (voir document en Annexe).

Ce document liste les aides :

- Aux personnes,
- Aux clubs qui organisent une compétition régionale,
- Aux clubs qui organisent une compétition nationale dans notre ligue,
- Aux clubs qui participent à une compétition nationale,
- Aux clubs qui organisent ou participent à une compétition européenne ou mondiale,
- Au Pôle Espoir,
- Pour la formation.

Les montants proposés ont été adoptés à l'unanimité.

Certaines modalités devront être d'avantage précisées et un document synthétisant les dotations sera communiqué.

Licences B scolaires

Afin de préciser les modalités et les conditions du remboursement de la somme de 1 € sur les licences B scolaires, Régis Blanc a présenté le texte suivant :

« La ligue des Echecs d'Occitanie prend en charge un euro sur la licence B de trois euros payés par les élèves d'une classe lors de l'intervention d'un initiateur, d'un animateur ou d'un entraîneur d'un club d'Echecs au sein d'un établissement scolaire sous conditions suivantes :

- Le club concerné présente une demande écrite ou mailée au président et au trésorier de la ligue.
- La demande est obligatoirement accompagnée de la liste des élèves suivants les cours.
- Cette liste est paraphée par le responsable scolaire qui appose la griffe de l'établissement.
Pensez à faire la demande en début de saison scolaire. »

Ce texte a été adopté à l'unanimité.

Secteur Handicap

Dans l'objectif de favoriser la pratique du jeu d'échecs chez les personnes souffrant de handicap, un budget dédié devra être élaboré afin de permettre l'achat de matériel spécifique et adapté, ainsi que pour financer toute action nécessaire.

Actualisation du calendrier

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

Compétitions régionales

- Coupe 2000 : 11 février 2018 – phase régionale (une phase dans chaque ZID),
- Tournoi de qualification jeune au Championnat de France : 20 au 24 février 2018 pour Occitanie Ouest et 27 février au 3 mars 2018 pour Occitanie Est,
- Nationale II Féminine : 4 mars 2018 à Mazamet – Les deux ZID réunifiées,
- Championnat de parties rapides féminin : 18 février 2018 à Auch,
- Championnat régional académique : samedi 24 mars 2018,
- Finales régionales : 8 avril 2018. NIV, Ligue 1 et Ligue 2 (Castelnaudary),
- 10/12/17, 04/02/18, 29/04/18 : Interclubs Jeunes Occitanie – Pyrénées 97 jeunes.

Stages d'arbitrage

- Stage de formation continue AF4 : dimanche 01/10 à Balma,
- Stage AF4 : 4 et 5 novembre à Montpellier,
- Stage AF3 : 25 et 26 novembre à Montpellier.

Réunions statutaires

- Assemblée générale : 11 mars 2018
- Comité directeur : 7 janvier 2018, 11 mars 2018 (après l'AG), 25 juin 2018, 23 septembre 2018

Clôture de la réunion du Comité Directeur du 24 septembre 2017 à 17h00.

Pierre Leblic
Président

Philippe Fabre
Secrétaire Général

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

Annexe

LIGUE Des ECHECS D'Occitanie

DOTATIONS

POUR LES EVENEMENTS MAJEURS DE LA SAISON SPORTIVE

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

SOMMAIRE

1. Aux Personnes	14
2. Aux Clubs qui organisent une compétition régionale.....	15
3. Aux clubs qui organisent à une compétition nationale.....	16
4. Aux clubs qui participent à une finale nationale	18
5. Clubs organisant un événement européen ou mondial, ou qui participent à un évènement Européen ou mondial	19
6. PÔLE ESPOIRS	19
7. FORMATIONS.....	19

 LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU	
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)	
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY	

1. Aux Personnes

Ne sont concernés que les tournois homologués cadence longue par la Ligue ou la FFE ou la FIDE

CHAMPIONS DE LA LIGUE

Seuls peuvent recevoir une aide de la Ligue le Champion et la Championne en titre de la Ligue des Echecs d'Occitanie.

Une aide de **200€** sera accordée à chacun des deux titrés.

- **COMPETITIONS NATIONALES**

○ Rapides Féminines	○ Par personne	○ 50 €
○ Championnats de France Handicapés	○ Par personne	○ 100 €

- **COMPETITIONS EUROPEENNES OU MONDIALES pour les jeunes qualifiés**

○ Tout Niveau	○ Par personne	○ 500 €
---------------	----------------	----------------

Toutes les demandes doivent être formulées dans les **15 jours** après la qualification, et sur présentation de pièces justificatives et du budget prévisionnel. Le non-respect de ces conditions entrainera le rejet automatique de la demande.

 LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

2. Aux Clubs qui organisent une compétition régionale

Type	Conditions	Aide
CHAMPIONNAT ACADEMIQUE SCOLAIRES	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat en fonction du prévisionnel (étude par bureau de la ligue)	450€ maxi
CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat en fonction du prévisionnel (étude par bureau de la ligue) - Inscriptions reversées à la Ligue	1600€ maxi
Rapide Féminin	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la compétition - Inscriptions reversées à la Ligue	100 €
Coupe 2000	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la compétition	100 €
Coupe de la parité	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la compétition	100 €
JCL	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la compétition	100 €
Championnat de la ligue	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la compétition	100 €
Championnats Handicapés	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la compétition	100 €
Ces aides comprennent l'arbitrage et les coupes		

 LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

Toutes les demandes doivent être formulées au moins 1 mois avant l'évènement, et sur présentation de pièces justificatives. Le non-respect de ces conditions entrainera le rejet automatique de la demande.

3. Aux clubs qui organisent à une compétition nationale

Ne sont concernés que les compétitions Nationales organisées dans la Ligue

Type	Conditions	Aide
CHAMPIONNAT DE FRANCE <u>Toutes catégories</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat sur étude du bureau de la Ligue en fonction du prévisionnel (étude par bureau de la ligue) 	
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES	<ul style="list-style-type: none"> - Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat - En fonction du prévisionnel (étude par bureau de la ligue) 	
FINALE DE LA COUPE DE LA PARITE	<ul style="list-style-type: none"> - Si une équipe de l'Occitanie est amenée à organiser la finale nationale 	300 €
FINALE DE LA COUPE 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale 	300€
FINALE DE LA COUPE JCL	<ul style="list-style-type: none"> - Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale 	300€

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY

FINALE SCOLAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Aide accordée au Club de la Ligue ou établissement scolaire qui organise la phase finale - En fonction du prévisionnel (étude par bureau de la ligue) 	
FINALE DU TOP 12 FEMININ ou MASCULIN	<ul style="list-style-type: none"> - Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale - En fonction du prévisionnel (étude par bureau de la ligue) 	
FINALE DU TOP JEUNES	<ul style="list-style-type: none"> - Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale - en fonction du prévisionnel (étude par bureau de la ligue) 	

- **Toutes les demandes doivent être formulées au moins 1 mois avant l'évènement, et sur présentation de pièces justificatives. Le non-respect de ces conditions entrainera le rejet automatique de la demande.**

4. Aux clubs qui participent à une finale nationale

Type	Conditions	Aide
FINALE DE LA COUPE DE FRANCE	- Si une équipe de l'Occitanie est amenée à jouer hors Ligue	200€
CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES	- Par jeune pour l'entraînement versés au club qui règle l'entraîneur.	100 €
FINALE DE LA COUPE 2000	- Si une équipe de l'Occitanie est amenée à jouer hors Ligue	200€
FINALE DE LA COUPE DE LA PARITE	- Si une équipe de l'Occitanie est amenée à jouer hors Ligue	200 €
FINALE DE LA COUPE JCL	- Si une équipe de l'Occitanie est amenée à jouer hors Ligue	200€
FINALE DU TOP 12 FEMININ	- Si une équipe de l'Occitanie est amenée à jouer hors Ligue	200€

 LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU	
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)	
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY	

FINALE SCOLAIRES	- Si une équipe de l'Occitanie est amenée à jouer hors Ligue	200€
-------------------------	--	-------------

Un budget prévisionnel devra être fourni avec la demande d'aide.

Toutes les demandes doivent être formulées au moins 1 mois avant l'évènement, et sur présentation de pièces justificatives. Le non-respect de ces conditions entrainera le rejet automatique de la demande.

5. Clubs organisant un événement européen ou mondial, ou qui participent à un événement Européen ou mondial

Dotation exceptionnelle examinée par le bureau. Budget prévisionnel à fournir.

6. PÔLE ESPOIRS

Le ou la joueuse du Pôle Espoirs participe aux tournois et aux entraînements et demande trimestriellement la prise en charge de ses frais par la Ligue sur justificatifs (factures, grilles américaines pour les tournois...) validés par le ou la responsable du Pôle Espoirs.

L'aide cumulée sur une saison pour un joueur ne peut dépasser **500€**.

7. FORMATIONS

Type	Conditions	Aide
DIFFE	Par participant licenciés A dans un Club de la Ligue, au club qui organise le stage	10€ par participant Plafond à 200€
DAFFE 1^{er}, 2^{eme} ou 3^{eme} degré	Par participant licenciés A dans un Club de la Ligue, au club qui organise le stage	20€ par participant Plafond à 400€

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU	
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)	
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY	

DEFPE 1 ^{er} ou 2 ^{eme} degré	Par participant licenciés A dans un Club de la Ligue, au club qui organise le stage	20€ par participant Plafond à 400€
ARBITRES	Par arbitres participant au stage, au club qui organise le stage	25€ par participant Plafond à 250€
DIRIGEANTS	Par dirigeant participant au stage, au club qui organise le stage	30€ par participant Plafond à 600€

 LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU	
	DATE : 24 septembre 2017 (10H30)	
	LIEU : 5, Square Victor Hugo, Palais de Justice-11400 CASTELNAUDARY	

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOTATION POUR UN EVENEMENT SPORTIF

Remplir le document et l'envoyer à Pierre Leblic, président, pierre.leblic@wanadoo.fr et à Régis Blanc, trésorier blancregis@wanadoo.fr.

La demande sera étudiée par les membres du bureau et le responsable du secteur concerné.

Date de la demande	Club :	Président :

Demandeur :	Evènement :	Date :

Nombre de participants :

(Prévisionnel)

Informations complémentaires :

.....

Pièces comptables : à joindre. **Budget prévisionnel peut être requis**

Emargement :

Cadre administratif réservé

Date :
Dotation accordée : OUI <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Montant :